



Mairie de Cuisery
Place d'Armes
71290 CUISERY
Tel : 03 85 40 11 76
Fax : 03 85 40 18 44
Email : mairie-cuisery@wanadoo.fr

Cuisery, le 7 Mai 2018

COMPTE-RENDU

Réunion du conseil municipal du 4 Mai 2018

Présents : Mmes PRABEL Marie-Line - PIRAT Isabelle - DAUVERGNE Pascale – JAILLET Florine - MARQUIS-FEVRE Pascale – VACHERON Isabelle - POUX Patricia – SERGENT Nathalie
MM. LEHRE Jean-Marc - BOURCET Olivier – DELONG Franck – ROUGET Vincent -GALLION Frédéric – MORIE Stéphane – ANDRE Daniel - BOILLET Stéphane - VION Pierre
Absents excusés : Béatrice LACROIX-MFOUARA (a donné pouvoir à Isabelle PIRAT) – Michel LOUCHE (a donné pouvoir à Olivier BOURCET).

Décisions prises par délégation du conseil municipal :

Marché de maîtrise d'œuvre vestiaires sportifs : après analyse des offres et audition de candidats, le marché est attribué à ATELIER 71 (Dommartin-les-Cuisseaux) pour un montant de 39 500.00 € HT soit 47 400.00 € TTC. Monsieur le Maire présente également en fin de séance les premières esquisses de l'opération.

FINANCES

Lycée de l'horticulture de Tournus : demande de participation pour voyage d'étude – Rapporteurs : M.LEHRE- Mme PRABEL

Le Lycée de l'Horticulture et du Paysage de Tournus nous informe de l'organisation d'un voyage d'étude à l'automne 2018 sur le thème de la production horticole aux Pays-Bas. Le coût par élève est estimé à 415 €. Un élève cuiserotain en bac pro « productions horticoles » participera à ce voyage d'étude. Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve une participation à hauteur de 50 €.

Aéro Club du Val de Saône : participation vol découverte pour élèves de CM2 – Rapporteurs : M.LEHRE – Mme PRABEL

L'aéro club se propose comme l'année dernière d'organiser un vol découverte pour les élèves de CM2 en fin d'année scolaire. Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le renouvellement de cette opération sur la avec une subvention à verser sur la base de 15 € par élève pour 15 minutes de vol.

Fête de la Seille : participation du Comité des Fêtes – Rapporteur : M.LEHRE

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte la participation financière du Comité des Fêtes à hauteur de 750 € répartis entre 500 € pour le laser du feu d'artifice et 250 € de participation.

SECURITE

Voisins vigilants - Vidéoprotection – Rapporteur : M.LEHRE

Les services de gendarmerie ont rencontré Monsieur le Maire pour préparer l'audit obligatoire à joindre à la demande d'autorisation au Préfet. Notre dossier a été retenu au titre de la DETR pour 6538 €.

La position de la majorité du Conseil Municipal reste inchangée a priori concernant le dispositif de participation citoyenne. Madame la Sous-Préfète viendra rencontrer les élus le Vendredi 1er Juin 2018 à 17H00 sur ce sujet.

URBANISME

Cession d'un élément de terrain Route ancienne gendarmerie – Rapporteur : M.LEHRE

Un projet est à l'étude pour la rénovation de la maison route de l'ancienne gendarmerie à l'entrée de Cuisery. Après rencontre avec l'aménageur, un morceau de chemin communal non utilisé coupe deux parties de maison et intéresserait un futur acquéreur pour aménager une cour privée. Un échange pourrait être réalisé et la commune récupérerait un autre morceau de chemin pour faciliter les déplacements piétonniers vers les bords de Seille. Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte d'envisager cette possibilité seulement si un projet de réhabilitation est proposé avec certitude de réalisation.

Pays de la Bresse Bourguignonne : renouvellement convention prestation de services – Rapporteur : M.LEHRE / Mme PRABEL

La convention avec le Pays de la Bresse Bourguignonne pour la prestation de service d'instruction des autorisations d'urbanisme arrive à échéance le 1er Juillet 2018. Ce service donnant entière satisfaction, il est proposé de reconduire la convention pour une période de 3 ans : accord à l'unanimité.

PERSONNEL

Organisation de la rentrée scolaire 2018/2019 – Augmentation de temps de travail – Rapporteurs : M.LEHRE – Mme PRABEL

Par arrêté en date du 20 Mars 2018, notre demande de dérogation pour la rentrée 2018/2019 a été accordée. Le retour à la semaine de 4 jours d'école est donc officiel. Mme PRABEL présente l'organisation de la rentrée scolaire 2018/2019 proposée avec donc la fin des Nouvelles Activités Périscolaires (NAP) et l'arrêt d'un contrat aidé par décision nationale. Afin d'assurer le taux d'encadrement et le fonctionnement de la garderie du matin, il est proposé l'augmentation du temps de travail d'un agent de 20 heures à 28 heures hebdomadaires : accord à l'unanimité.

Questions et informations diverses

Demande groupe les Mousquetaires : Monsieur le Maire a rencontré un représentant du groupe Les Mousquetaires qui s'est positionné pour le rachat des anciens locaux de la CAVS. Les élus échangent sur le sujet avec des remarques qui sont enregistrées pour de futures discussions sur ce dossier, en particulier préservation du petit commerce local en centre ville.

Soirée théâtre du collège au Palace le 18 Mai 2018 : au vu du caractère pédagogique de cette soirée organisée par le collège de Cuisery, il est accepté à l'unanimité de pratiquer le tarif avec régie, appliqué aux associations communales.

Subvention Cuisery Multi-Passions : le projet de réalisation de maquette ferroviaire suit son cours et une demande de subvention d'équipement de 1000 € est faite pour poursuivre l'opération : accord à l'unanimité du Conseil Municipal.

Fonds de Solidarité Logement : Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal du courrier de Monsieur le Président du Conseil Départemental pour la contribution au Fonds de Solidarité Logement. La contribution sur la base de 0.35 € par habitant sera de 551.95 € en 2018. Accord à l'unanimité au vu de l'intérêt du fonds pour les habitants.

Certificats d'Economie d'Energie : Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que notre dossier a été retenu pour la salle d'exposition du Palace. Accord à l'unanimité pour confirmer notre dossier auprès du Syndicat Mixte du Pays de la Bresse Bourguignonne.

Parcours Emplois Compétences : pour ce nouveau dispositif qui remplace les contrats aidés supprimés, nous avons un accord pour deux emplois, agent d'accueil du CASC et agent de bibliothèque pour la Médiathèque.

Ouverture des plis pour les travaux d'assainissement à Fontaine Couverte : Mercredi 16 Mai à 17H30.

Prochain conseil municipal : Vendredi 15 ou Vendredi 22 Juin 2018 suivant les dossiers à traiter.

LE MAIRE
Jean-Marc LEHRE

